



DÉLIBÉRATION N° M-2023-0020 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/05/2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 9

Absents : 2

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme BARTHET Delphine, Mme BERTHOLINO Michèle, M. BLASER Michel, Mme GROS Céline, M. LACROIX Régis, M. RAGEOT Michel, Mme REVY Julie, Mme MORNICO Sonia

Procurator(s) : M. Julien BUFFAUT à M. Michel BLASER

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) : M. Charles MIELLIN

À été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Céline GROS

Date de convocation

10/05/2023

Date d'affichage

10/05/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

17/05/2023

et publication du :

17/05/2023

Objet : FINANCES – Consultations et Approbation de devis

- Consultation des offres pour le photocopieur

Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'il y a lieu de renouveler le contrat du photocopieur.

Trois propositions commerciales ont été reçues en mairie et analysées.

Monsieur le Maire présente les devis établis par les prestataires suivants :

Avenir Bureautique - UGAP - La société XEFI

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée décide de retenir la proposition de la société XEFI à la somme de 7 325.00 € ht en Full Print comprenant l'achat du matériel et la maintenance.

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.

Ont signé au registre des délibérations
les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel BLASER



Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le

ID : 039-213903073-20230516-M_2023_0020-DE